

Demande de dispense d'épreuve suite à un changement de série entre la classe de première et de terminale

Je soussigné(e),

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Date de naissance :

Établissement (nom et commune) :

.....

Baccalauréat : **général** série : ES L S **technologique** série : STMG ST2S STL STI2D STD2A STHR

Demande conformément à l'arrêté du 17 octobre 2013 relatif à la dispense de certaines épreuves du baccalauréat général ou technologique pour les candidats qui changent de série ou de voie de formation à être dispensé de l'épreuve suivante :

Sciences (série ES ou L) **TPE** (BCG) **Histoire-géographie** (séries STL / STI2D / STD2A)

Activités interdisciplinaires (série ST2S) **Étude de gestion** (série STMG)
les candidats à l'examen du baccalauréat général ou technologique qui ont été scolarisés immédiatement avant leur classe terminale dans une classe de première ou terminale d'une autre série générale ou technologique sont dispensés, sur leur demande, de la ou des épreuves anticipées qui ne sont pas préparées dans cette autre série.

Français
Les candidats à l'examen du baccalauréat général ou technologique qui ont été scolarisés immédiatement avant leur classe terminale dans une classe de la **voie professionnelle** sont dispensés, sur leur demande, de la ou des épreuves anticipées à l'exception des épreuves de français et littérature dans la série L.

Ces dispositions concernent également les candidats qui se présentent à nouveau à l'examen du baccalauréat général ou technologique après un échec et qui ont bénéficié de ces dispenses lors de la session précédente.

Cachet
date et visa du chef d'établissement,
Fait le

Fait à

Le

Signature du candidat
ou de son représentant légal s'il est mineur :